VILLE DE PESSAC

Budget 2024

Le budget primitif 2024 s'élève à 143,2 millions d'euros dont 85,4 millions d'euros de dépenses de fonctionnement et 57,8 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Budget primitif

Le budget primitif 2024 s'élève à 143,2 millions d'euros dont 85,4 millions d'euros de dépenses de fonctionnement et 57,8 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Ce budget a été présenté lors du conseil municipal du 26 mars 2024.

Un budget qui va permettre, entre autre :

- de renforcer son soutien aux publics les plus en difficulté dans un contexte de plus en plus complexe,
- de maintenir un programme ambitieux d'investissement pour réaliser de nouveaux équipements à destination des Pessacais,
- d'accompagner de manière indéfectible les partenaires que sont les associations par exemple,
- d'engager les grandes transitions environnementales de décarbonation en se dégageant des énergies fossiles, et préférer le solaire ou la géothermie par exemple,
- de ne pas augmenter les impôts locaux pour la 11e année consécutive.

A Pessac, le taux d'endettement par habitant est de 152 euros. C'est 8 fois moins que la moyenne nationale (1344 euros par habitant).

Quels investissements pour une offre de services supplémentaires et une nature préservée ?

Enfance, jeunesse et culture

- Restructuration de l'école Georges Leygues.
- Travaux effectués dans les écoles avec la végétalisation de 5 cours d'école.
- Équipements et mobilier pour le service de l'enfance.
- Démarrage de la conception de la maison de la musique et des arts.

- Travaux de rénovation du centre de vacances pessacais « L'oasis » à Saint-Lary qui se poursuivent.
- Subventions d'équipement pour l'acquisition d'instruments destinés aux écoles de musique et l'aide aux travaux réalisés par les propriétaires dans le quartier Frugès-Le Corbusier.
- Restructuration de l'école Cap de Bos en complément de
- Bordeaux métrople.

Nature et cadre de vie

- Végétalisation des espaces publics (hors cours d'école), dont la place de la Ve république, le diagnostic des belvédères du Bourgailh et le futur parc Alouette.
- Participation de la Ville pour les aménagements naturels du quartier Pontet Sud
- Poursuite des travaux de végétalisation du cimetière.

Sport

- Construction de la piscine Cazalet.
- Rénovation du skate park.
- Fin du plan de rénovation des terrains de tennis et étude pour le tennis couvert de Cap de Bos.

Énergie et climat

- Performance énergétique grâce à l'isolation des bâtiments communaux.
- Travaux de rénovation de l'éclairage public.
- Schéma d'aménagement nocturne, plan LED financé par les économies réalisées.
- Subventions aux propriétaires bailleurs du quartier du Burck, pour la partie pessacaise, dans le cadre du PIG (projet d'intérêt
- général).

Proximité - participation - sécurité

- Agrandissement de la maison municipale du Monteil.
- Réalisation des budgets participatifs.
- Ouverture de l'entrée historique de l'Hôtel de Ville.
- Vidéoprotection et équipements de la police.
- Espace jeune Arago-La Châtaigneraie.
- Investissements courants sur l'ensemble des bâtiments municipaux que sont les Maisons de Quartiers, le cinéma ou le centre culturel Jean Eustache.

Rapport d'orientations budgétaires

Le rapport d'orientations budgétaires doit être présenté obligatoirement dans les deux mois qui précède le vote du budget pour les communes de + 3500 habitants.

Son objectif :

- Présenter les orientations envisagées en matière de dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement.
- La structure et la gestion de la dette.

Le rapport d'orientations budgétaires a été présenté lors du conseil municipal du mardi 31 janvier 2023

Rapport d'orientations budgétaires 2023

Des ambitions pour Pessac, possibles grâce à des efforts de gestion raisonnables
Avec un contexte national profondément bouleversé, les actions et projets majeurs s'articulent sur 4 piliers :

- Réussir la transition écologique
- Garantir la sécurité et la tranquillité publique
- Favoriser ensemble l'égalité des chances et la cohésion sociale
- Promouvoir l'activité : acteur du territoire et attractivité économique

CONTACT

Cabinet du Maire

Place de la Ve République 33600
Pessac

05 57 93 63 50
Courriel

courrier@mairie-pessac.fr

Ville de
PESSAC

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS